

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2014

14.12.211 - 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 12 décembre 2014

L'an deux mille quatorze, dix-huit décembre à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes de la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA	X		
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE	X		
Jérôme COSNARD	X			Val DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADE	X			Jean-Paul GARRAUD		X	Christophe DARDENNE
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY	X		
Corinne VENAYRE		X	Philippe BUISSON	Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE	X			Patrick NVET	X		
Jacques MESPLEDE		X	Alain PAIGNE	Annie POUZARGUE	X		
Jean-François MARTINEZ		X	LE GAL	Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET	X		
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY	X		
Conseillers				James SEYNAT		X	Loïc MANON*
Jean-Louis d'ANGLADE				Loïc MAGNAN	X		
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST	X			David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON				Jean-Claude ABANADES			
Sylvie BOISSEL				Paquerette PEYRIDIEUX		X	Daniel FAUAN*
Odile BONHOMME-TIBY				Georges DELABROY	X		
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX	X			Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Fabienne FONTENEAU
Michelle LACOSTE				Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT			
Bruno LAVIDALIE	X			Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Gérard MOULINIER	X		
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME		X	Anne BERTHOME
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY	X			Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU		X	Isabelle FEYRY				
Jean-Louis ARCARAZ				Sous-total	43	11	
Catherine BERNADEAU		X	Agnès SEJOURNET	TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			54

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE : FIXATION DES TARIFS AU 1^{ER} JANVIER POUR L'ANNEE 2015

Sur proposition de Monsieur Laborde, Vice-président en charge de l'action sociale d'intérêt communautaire,

La Communauté d'Agglomération du Libournais est dotée de la compétence statutaire du service social de portage de repas à domicile pour les personnes en perte d'autonomie résidant sur son territoire.

Ce service est soumis à tarification.

Les tarifs pratiqués prennent en compte les revenus et la constitution du ménage (couple/seul). Le niveau de revenus détermine ainsi la participation financière des ménages.

Les tarifs sont réévalués chaque année au 1^{er} janvier selon l'indice des prix à la consommation INSEE du 1^{er} juillet de l'année précédente.

L'indice INSEE des prix à la consommation au 1^{er} juillet 2014 a évolué de + 0.33%

La première tranche de la grille tarifaire est déterminée au regard du montant de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA: 800€ par mois pour une personne seule, 1242€ mensuels, pour un couple, au 1^{er} octobre 2014).

Il est proposé de réévaluer les tarifs communautaires de cette prestation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Vu l'avis de la commission action sociale d'intérêt communautaire du 30 octobre 2014,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 12 décembre 2014,

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- accepter la grille tarifaire du service communautaire de Portage de Repas à Domicile à compter du 1^{er} janvier 2015 et jusqu'au 31 décembre 2015,
- signer tout document permettant la mise en œuvre de cette tarification.

Imputation budgétaire : chapitre 70 – compte 7066 – fonction 61 - service gestionnaire et destinataire PRD1 – PRD2 – PRD3 – fonction 70

Tarification personne seule

Prix repas 2014	Tranches de revenus 2015	Prix repas 2015
3.47€	Jusqu'à 800€	3.48€
4.62€	> 800€ à 900€	4.64€
5.65€	> 900€ à 1 000€	5.67€
6.68€	> 1 000€ à 1 200€	6.70€
7.86€	> 1 200€ à 1 500€	7.89€
8.22€	> 1 500€ à 1 700€	8.25€
9.25€	> 1 700€ à 2 000€	9.28€
10.31€ (coût de revient 2012 d'un repas)	> 2000€	10.17€ (coût de revient 2013 d'un repas)

Tarification Couple

Prix repas 2014	Tranches revenus 2014	Prix repas 2015
2.78€	Jusqu'à 1242€	2.79€
3.24€	>1242 à 1350€	3.25€
3.90€	>1350 à 1550€	3.91€
4.67€	> 1550 à 1750€	4.69€
5.35€	> 1750 à 1950€	5.37€
6.06€	> 1950 à 2150€	6.08€
6.81€	> 2150 à 2350€	6.83€
7.56€	> 2350 à 2550€	7.58€
8.64€	> 2550 à 3000€	8.67€
10.31€ (coût de revient 2012 d'un repas)	> à 3000€	10.17€ (coût de revient 2013 d'un repas)

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais